



Déclaration de la FSU au CSAD du 17 septembre 2024

Madame l'IA DASEN,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD de l'Aisne,

En préambule, nous déplorons qu'encore une fois, les organisations syndicales soient les grandes oubliées de ce CSA-D puisqu'aucun document préparatoire n'a été envoyé en amont de cette instance.

Le contexte politique en cette rentrée est inédit. Cette dernière s'est faite avec une ministre de l'Education Nationale démissionnaire et à ce jour, aucun ministre n'est encore nommé. Néanmoins, les collègues ont assuré la rentrée sans broncher, une nouvelle fois.

Malgré ce contexte, la FSU poursuit ses mobilisations pour continuer à peser sur les décisions et pour exiger :

- Le respect de notre liberté pédagogique et l'abandon des évaluations nationales standardisées ;
- Un véritable choc des moyens permettant la baisse des effectifs dans toutes les classes et une inclusion respectueuse des personnels comme des élèves.

Si les nouveaux programmes, la réforme de la formation initiale ou la labellisation des manuels ne sont plus à l'ordre du jour de cette rentrée, reste la logique du choc des savoirs qui a présidé aux politiques éducatives inégalitaires de ces dernières années, menant le service public d'Éducation au bord de la rupture.

Concernant la formation continue, la FSU déplore une nouvelle fois que les collègues ne soient que trop rarement acteurs de leur parcours de formation. En effet sur le terrain, les enseignants subissent des formations dont le thème est imposé par la hiérarchie (le plan mathématiques, le plan français, la laïcité, ...). Les collègues sont favorables à la formation continue mais cette dernière doit être non seulement de qualité mais choisie par la profession qui a des besoins spécifiques certainement différents de ce que croit l'administration. Beaucoup de collègues du département participent aux formations organisées par l'USEP, la FSU redemande à ce que ces heures de formations soient comptées dans les 108 heures.

Dans ce cadre, les évaluations nationales sont généralisées à toutes les classes du CP à la seconde. Elles sont la marque libérale d'une école normative, profondément inégalitaire, aux antipodes de l'éducation que nous revendiquons pour nos élèves. À travers elles, on cherche à mettre au pas notre profession en brisant la liberté pédagogique et en niant la capacité des enseignant·es à construire des évaluations qui leur soient utiles et adaptées aux élèves.

La FSU s'oppose à ces évaluations normées et appelle la profession à ne pas faire passer celles-ci (non-passation, non-remontée des résultats, retour des livrets à l'inspection...), clé de voûte de la politique éducative que nous dénonçons.

Les besoins sur le terrain, le manque d'attractivité et les salaires en berne mettent à mal nos conditions de travail.

Car, même si nous pouvons constater une réduction globale du nombre moyen d'élèves par classe dans notre département, des effectifs de cycle 3 restent eux trop élevés, parfois en lien avec l'abaissement des effectifs à 24 dans les CP/CE1. De même les effectifs en maternelle demeurent bien trop élevés dans les classes de PS/MS. Tous les élèves méritent pourtant des classes moins chargées. La scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers demeure un sujet d'inquiétudes fortes : manque de solutions adaptées, absences, insuffisance ou émiettement des interventions des AESH, isolement voire souffrance des collègues et des élèves.

Pour le second degré, la rentrée s'effectue dans un contexte d'économies budgétaires. Pour inciter les collègues à signer des pactes, l'académie a fait le choix de supprimer les dotations en HSE, de réduire la valeur de transformation des HSA, d'arrêter les dotations pour l'APE et de faire des pactes en briques sécables. Cela conduit des chefs d'établissement à faire des choix dans les projets qui pourront ou non être financés et ainsi crée de la concurrence entre les collègues. Celle-ci contribue à dégrader l'ambiance de travail.

Face au manque d'attractivité, les conditions de rentrée pour les TZR et les non titulaires qui sont aussi souvent ceux qui entrent dans le métier, ne sont pas faciles. Beaucoup sont nommés loin de chez eux avec des durées de trajet journalier de 4 à 5h. Des emplois du temps morcelés, étalés sur l'ensemble des demi-journées avec des temps de pause méridienne ne permettant pas de faire les trajets entre les établissements et prendre le déjeuner si ce n'est en conduisant.

Nous signalons des éléments d'organisation inquiétants quant à la présentation des EDT dans de nombreux collèges avec des emplois du temps émis à la journée voir avec des modifications qui suivent une heure après ou encore des emplois du temps établis à la semaine, créant une perte de repères et des défauts d'organisation conséquents pour tous : élèves, personnels et familles. Dans notre département, la rentrée au lycée sans emploi du temps ou avec des emplois du temps mouvants est aussi mouvementée, comme par exemple au lycée Paul CLAUDEL où on nous signale du « jamais vu » et au lycée CONDORCET de Saint-Quentin comme chaque année depuis plusieurs rentrées.

Le collège subit de plein fouet le « Choc des savoirs » divisant le groupe classe. Cette nouvelle organisation démotive les collègues des classes de 6èmes et 5èmes d'être professeur principal car ils craignent de ne plus voir l'ensemble des élèves de la classe. Il s'agit bien d'un indicateur de plus, qui marque la défiance envers l'Institution qui, réforme après réforme, favorise le financement de l'enseignement privé par exemple avec 46 % des parts de pactes dans le privé contre 24% dans le public. La multiplication des modalités de mise en œuvre du choc des savoirs augmente encore la différence de traitement des élèves entre les établissements. Ces

projets politiques libéraux vont à l'encontre de la démocratisation scolaire en assignant de plus en plus les élèves à un destin scolaire irréversible. Cette réforme pose également le problème de la liberté pédagogique des professeurs qui se voient contraints d'adopter des progressions communes. Elle fait exercer des pressions sur les emplois du temps par la création des alignements de classes et dégrade encore les conditions de travail et la multiplication des compléments de service.

Concernant ce dernier point, nous souhaiterions avoir un bilan des BMP, CSR, CSD, les berceaux de stagiaire ainsi que les disciplines qui sont concernées.

Nous réitérons notre demande d'information sur la répartition des personnels médico-sociaux et des Psy-EN sur l'ensemble du département avec le détail des postes à pourvoir. Nous demandons à l'administration d'envisager de rétablir des GT départementaux comme auparavant pour concerter les organisations syndicales sur la répartition des besoins médico-socio-éducatifs.

Pourriez-vous nous indiquer le nombre d'élèves qui, à la rentrée, n'avaient pas d'AESH disponibles ainsi que le nombre d'élèves en attente d'une place en SEGPA, en IME ou en ITEP ? L'enquête de rentrée a-t-elle déjà laissé présager des fermetures de divisions comme l'a dit une cheffe d'établissement ?

Nous renouvelons notre demande de précisions sur les documents de préparation pour la rentrée prochaine comme, les IPS, et tout autres indicateurs entrant dans la mise en place des quelques moyens supplémentaires ainsi que l'affichage des heures de décharge de labo dans les heures poste et non en HSA.

Les évaluations nationales et certifications nouvelles chaque année engendrent une accumulation des missions pédagogiques souvent attribuées par défaut à l'équipe vie scolaire. Les assistants d'éducation s'improvisent bien souvent pour mener des séances de passation d'ASSR, PIX, evalangue, évaluation nationales, Educ'droit, Educ'Fi, Devoirs Faits, tutorat etc ou encore se voir imposer des auto-formations. Les directions s'interrogent sur les enveloppes d'HSE fléchées en Devoirs Faits. Vont-elles être renouvelées pour les AED ?

Il faut aussi évoquer la PAUSE NUMERIQUE : encore une annonce médiatique pour contenter l'opinion publique et évacuer le débat autour des enjeux éducatifs de notre société ! Le Collège Le Nain découvre à cette rentrée qu'il doit expérimenter la pause numérique avec un changement de chef d'établissement sans dotation AED ou moyens alloués. Pouvez-vous nous en dire plus sur les difficultés d'organisation matérielle et l'impact sur les entrées et sorties du collège ? Comment les collègues vont-ils gérer le fait qu'un élève puisse avoir plusieurs téléphones ? Peuvent-ils avoir un demi ETP AED supplémentaire pour gérer cela ? La généralisation de cette mesure pose beaucoup de questions.

La FSU appelle l'ensemble des personnels à la mobilisation interprofessionnelle du 1er octobre pour les services publics, pour les salaires et pour l'abrogation de la réforme des retraites.